# Rappel de produit
# pour des raisons de sécurité

**Publication du 15/01/2025**

## O SAVEURS DU LAIT LE CROC DU MERLE rappelle skyr




- Noms des modèles ou références concernés : **Skyr**
- Marque : **Croc du merle**
- **Lot 07/01/2025 Date limite de consommation 17/01/2025**
- Conditionnements : **pot de 500g**
- Date début/fin de commercialisation : **du 07/01/2025 au 10/01/2025**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **croc du merle**
- Informations complémentaires : **LISTERIA**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **pvc blois, magasin à la ferme, Diagonale, , , épicerie jardin d'olivier, , super U de mer, épicerie choux chaud Thé, épicerie panier sympa,**

## POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **LISTERIA**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**
- Description complémentaire du risque : **LISTERIA**

## QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer.**
- Préconisation sanitaire :
  **Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.**

## RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**

## CONTACT

- Numéro de contact : **0254875865**

**Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:**

**https://rappel.conso.gouv.fr**

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre